Nations Unies

S/PV.7335



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7335e séance

Jeudi 11 décembre 2014, à 10 heures

New York

Président :	M. Cherif	(Tchad)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Olguín Cigarroa
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Jordanie	Mme Kawar
	Lituanie	Mme Jakubonė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	M. Laro
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Nibishaka

Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

14-68489 (F)







La séance est ouverte à 10 10.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Paix et sécurité en Afrique

Le Président : Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite Mme Hiroute Guebre Sellassie, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à Mme Guebre Sellassie.

Mme Guebre Sellassie : Je suis heureuse d’informer de nouveau le Conseil de sécurité des derniers développements dans le Sahel. L’attention particulière et soutenue que le Conseil de sécurité porte au Sahel, en tant que région avec ses particularités, permet une approche qui intègre les dimensions régionales des défis, sans laquelle les conflits et les crises seraient résolus dans un pays, juste pour réapparaître dans un autre.

Dans le domaine de la gouvernance, la région du Sahel continue de souffrir d’un manque de services essentiels, de l’exclusion sociale, et d’obstacles au commerce et à l’investissement. La récente apparition de l’épidémie d’Ebola au Mali risque d’être le choc de trop pour la région. Ce nouveau défi mérite toute notre attention, et il est important que les pays du Sahel acquièrent les capacités nécessaires pour prévenir la propagation de l’épidémie.

(*l’oratrice poursuit en anglais*)

La crise au Burkina Faso et le conflit persistant au Mali témoignent du fait que nos efforts dans le Sahel resteront vains tant que les pays de la région ne s’engageront pas à respecter un certain niveau de gouvernance. La sécurité au Sahel continue de pâtir des répercussions des crises en Libye, dans le nord du Nigéria, dans le nord du Mali et en République centrafricaine. Les allégations persistantes selon lesquelles l’État islamique d’Iraq et du Levant aurait installé des camps d’entraînement en Libye sont particulièrement préoccupantes. Si la situation en Libye n’est pas maîtrisée rapidement, de nombreux États de la région pourraient être déstabilisés dans un avenir très proche.

Au Mali, malgré les progrès accomplis dans le cadre des pourparlers intermaliens à Alger, les conditions de sécurité se sont dégradées dans le nord, avec l’intensification d’attaques meurtrières visant les soldats de la paix et les communautés le long de la frontière avec le Niger. Il est encourageant que la récente rencontre des pays africains qui fournissent des contingents à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), qui s’est tenue au Niger, ait conclu à la nécessité de renforcer les mécanismes régionaux de coopération en matière de sécurité. Je suis également heureuse que le Conseil ait organisé une séance de réflexion pour étudier les options envisageables pour faire face à ces difficultés, notamment par le biais de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Les atrocités indicibles commises par Boko Haram dans le nord du Nigéria font désormais peser une menace considérable sur des communautés et des pays du Sahel. Selon les estimations, 100 000 personnes ont fui vers la région de Diffa, au Niger, tandis que 10 000 autres se trouvent actuellement au Tchad et au Cameroun. Peut-être plus inquiétantes encore sont les allégations récentes selon lesquelles Boko Haram recruterait des rebelles au sein des populations de réfugiés.

Notre compréhension des liens qui existent entre les réseaux terroristes et criminels en Libye, au Mali et dans le nord du Nigéria gagne en précision. Ces réseaux fournissent les marchés sur lesquels ont lieu les échanges d’armes et de combattants et toutes formes de commerce illicite, trafic de stupéfiants compris. L’on estime que près de 20 000 armes à feu en provenance de Libye ont été acheminées jusqu’au Sahel, et la majorité des 18 tonnes de cocaïne, d’une valeur de 1,25 milliard de dollars, qui sont déversées en Afrique de l’Ouest transitent par la région du Sahel. Il convient de noter que les profits générés par ce trafic dépassent de loin les budgets alloués à la sécurité de la plupart des pays de la région. Face à la complexité et à l’ampleur régionale des menaces, mon bureau entend collaborer plus étroitement avec la MINUSMA, la Mission d’appui des Nations Unies en Libye et d’autres entités compétentes du système des Nations Unies afin de renforcer l’analyse et la programmation régionales.

De plus, il faut accorder une attention particulière aux milliers de migrants qui traversent le Sahel et le Sahara pour se rendre en Europe et au Moyen-Orient. Malheureusement, cette pratique migratoire ne pourra

que s'intensifier dans les conditions humanitaires et de sécurité actuelles, entraînant un nombre accru de pertes en vies humaines et renforçant le recrutement de migrants désespérés par les groupes armés. Plus perturbant encore est le fait que les victimes de la traite des personnes qui ont été identifiées dans la région sont à 60 % des enfants.

Dans toute la région du Sahel, les indicateurs humanitaires restent préoccupants. L'insécurité alimentaire touche désormais 5 millions de personnes de plus que lors de la période considérée précédente. Le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë au Sahel a également augmenté, passant de 5 millions en janvier à 6,4 millions aujourd'hui. Parmi eux, 1,6 million nécessitent un traitement pour malnutrition sévère. En outre, la spirale de l'insécurité et des conflits a entraîné le déplacement de 3,3 millions de personnes, soit le double du chiffre enregistré en janvier, qui était de 1,6 million. Les donateurs n'ayant apporté qu'un peu plus de 1,1 milliard de dollars à ce jour – sur 1,9 milliard demandé –, les interventions humanitaires au Sahel restent donc sous-financées.

Depuis mon entrée en fonctions en mai, je me suis efforcée de me rapprocher des parties prenantes clefs, dans l'optique de comprendre leurs points de vue, de faire le point des progrès accomplis et d'identifier les difficultés existantes. J'ai exhorté les autorités et les chefs d'État du Burkina Faso, du Tchad, du Mali, de la Mauritanie et du Niger à relever les défis auxquels le Sahel est confronté par le biais d'une approche régionale et je les ai assurés de l'appui de l'ONU pour la mise en œuvre d'initiatives au Sahel. Je suis intervenue auprès des principaux partenaires à l'œuvre au Sahel pour souligner l'importance de la coordination et de la cohérence. En faisant fond sur ces consultations, et dans le cadre du suivi de la visite du Secrétaire général au Sahel l'an dernier, j'ai organisé, en novembre, une rencontre des principaux partenaires, laquelle a abouti à l'établissement d'un groupe de contact international pour le Sahel.

Afin de favoriser l'appropriation régionale de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, je me suis concertée avec les gouvernements de la région du Sahel et les organisations régionales en vue de faire converger notre action avec leurs priorités.

Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.7203), des progrès ont été faits pour intégrer systématiquement les priorités de la Stratégie dans les cadres programmatiques en place. Je voudrais citer quelques exemples. Au titre de l'axe consacré à la résilience, le partenariat « Alliance globale pour l'Initiative Résilience », lancé par l'Union européenne, qui s'est engagé à apporter une contribution de 1,5 milliard d'euros fournie par l'Union européenne pour la période 2014-2020, a continué de représenter un cadre essentiel pour la coopération régionale en matière de résilience. Les plans nationaux établissant les priorités dans ce domaine pour le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad seront examinés à la mi-décembre. En outre, un programme conjoint de la Banque mondiale et du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, de 207 millions de dollars, visant à gérer la dynamique démographique au Sahel, est actuellement à l'examen pour approbation.

Au titre du pilier de la gouvernance, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aide le Mali à intégrer la cohésion sociale dans la prestation des services sociaux, et a formé 300 médiateurs communautaires. Il aide aussi le Niger à promouvoir le développement durable et la croissance inclusive. Le PNUD s'attelle à renforcer la capacité des institutions publiques en Mauritanie et au Niger en matière de prévention des conflits, de protection des droits de l'homme et de transparence des processus électoraux. Au niveau régional, le PNUD et la Direction exécutive du Comité antiterroriste mènent conjointement une étude pour évaluer la perception qu'ont les communautés établies dans les zones frontalières des agents moteurs de la radicalisation, de l'insécurité et de l'extrémisme violent dans huit pays du Sahel.

Au titre du pilier de la sécurité, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime aide au développement de systèmes de justice pénale accessibles, efficaces et responsables au Sahel pour lutter contre le trafic de drogue, la criminalité organisée, le terrorisme et la corruption dans la région. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest aide aussi la Commission du bassin du lac Tchad à élaborer une stratégie antiterroriste régionale.

Je suis heureuse d'indiquer que de nombreux partenaires en dehors des Nations Unies continuent d'entreprendre au Sahel des initiatives qui complètent les larges objectifs de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. En janvier, la Banque mondiale a lancé un nouveau Fonds d'affectation spéciale multidonateurs destiné à la protection sociale (Adaptive Social Protection). Avec une subvention initiale de 75 millions de dollars des États-Unis, le programme bénéficiera à plus de 1,5 million de personnes au Burkina Faso,, au

Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Tchad. En octobre, le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé un programme de 240 millions de dollars des États-Unis pour renforcer la productivité des secteurs agro-sylvo-pastoral et halieutique, notamment par le biais d'investissements dans l'infrastructure rurale au Burkina Faso, en Gambie, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Tchad.

Je suis heureuse d'indiquer qu'une approche régionale pour contrer les menaces à la sécurité du Sahel est en train d'être élaborée par l'Union africaine dans le cadre du processus de Nouakchott, aux fins de la mise en œuvre opérationnelle de l'Architecture africaine de paix et de sécurité au Sahel.

Compte tenu de la détérioration de la situation politique et sécuritaire et de son impact négatif sur les acquis humanitaires et de développement, il est plus nécessaire que jamais que le Conseil de sécurité prête une attention soutenue au Sahel. Depuis ma nomination, mon Bureau a beaucoup accompli s'agissant d'aider à mettre en place les structures et les mécanismes de coordination nécessaires pour garantir une approche plus cohérente du système des Nations Unies et de la communauté internationale dans son ensemble dans la région du Sahel.

Malgré ces mesures importantes et nécessaires, la région du Sahel continue de faire face à des défis multiformes à la paix et au développement. La situation appelle un engagement plus fort de la part des gouvernements de la région pour améliorer la gouvernance et entreprendre les changements requis pour atteindre les objectifs de la Stratégie, notamment en œuvrant aux fins d'une coopération et d'une intégration économique régionales plus grandes.

(*l'oratrice reprend en français*)

D'après ce qui précède, mes priorités pour les mois à venir consisteront, premièrement, à soutenir la mise en œuvre accélérée des projets, tant nationaux que régionaux, en étroite collaboration avec les partenaires régionaux. Deuxièmement, je contribuerai au renforcement de la coordination des interventions de la communauté internationale au Sahel, y compris par le biais du Groupe de contact international pour le Sahel. Et, finalement, je tâcherai de promouvoir l'appropriation régionale en renforçant la coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, ainsi que la Plateforme ministérielle de coordination pour le Sahel et le G-5 Sahel.

Le Président : Je remercie Mme Guebre Sellassie de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Pressman (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyée spéciale, Mme Guebre Sellassie, de son exposé aujourd'hui et de l'important travail qu'elle effectue. Nous nous félicitons de ce qu'elle collabore étroitement avec les pays et les peuples de la région ainsi qu'avec les partenaires internationaux en vue d'assurer la sécurité et la prospérité durables des populations du Sahel.

Les États de la région du Sahel font face à de nombreuses menaces complexes à la paix et à la sécurité. La plus visible et la plus pressante d'entre ces menaces est celle de l'extrémisme violent, que posent Al-Qaida au Maghreb islamique, Boko Haram et d'autres groupes terroristes. Mais il existe aussi d'autres défis : institutions constamment faibles et réformes en matière de gouvernance loin d'aboutir, comme nous l'avons constaté dernièrement au Burkina Faso; chocs écologiques cycliques qui ont fait que 20 millions de personnes vivent dans l'insécurité alimentaire; réfugiés et personnes déplacées qui ont besoin d'une assistance de base au Mali; vaste espaces parfois livrés à eux-mêmes; économies fragiles et pauvreté. Tous ces facteurs contribuent à des souffrances inutiles et créent les conditions qui permettent aux organisations terroristes et à la criminalité transnationale organisée de prospérer. Ces défis ne sont ni uniques à des États distincts ni nouveaux, et les menaces qu'ils posent ne s'arrêtent pas, hélas, aux frontières nationales.

Nous félicitons les États du Sahel de leurs efforts visant à relever ces défis interdépendants, notamment de leur détermination à ébranler les réseaux extrémistes, tels leurs efforts soutenus au Mali, qui ont commencé avec l'opération Serval et la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine et qui se poursuivent aujourd'hui avec leur contribution à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. La communauté internationale doit œuvrer à renforcer la capacité de la région et sa détermination à faire face à toutes ces menaces qui se posent tant à leurs pays qu'à l'ensemble de la région, cela en ayant soin de continuer à protéger et respecter les droits de l'homme et l'état de droit.

Nous avons déjà observé les avantages qui découlent de ce que la région renforce sa propre coordination et coopération face aux défis sécuritaires transnationaux. À l'initiative de la région, le Groupe de cinq pays du Sahel (G-5 Sahel) s'emploie à renforcer la coopération en matière de sécurité et de développement par le biais d'initiatives de financement, tel le Programme prioritaire d'investissement qui vise à apparier institutions donatrices et gouvernements du Sahel, de projets d'infrastructures et de la mise en place d'un secrétariat du G-5 Sahel. En outre, le sommet de la Commission du bassin du lac Tchad qui s'est tenu le 7 octobre à Niamey souligne l'engagement des gouvernements régionaux à améliorer la coordination face aux menaces posées par Boko Haram à la sous-région.

Mais il restera encore beaucoup à faire durant l'année prochaine. Nous nous félicitons de l'important travail accompli jusqu'à présent pour intégrer les stratégies nationales dans la région, mais notre priorité ne devrait pas être tant le processus que les résultats, à savoir : quels sont les efforts concrets de lutte contre la violence et le terrorisme qui sont les plus efficaces dans la région du Sahel, et que pouvons-nous faire en tant que communauté internationale pour les appuyer? Une stratégie globale et coordonnée est sans nul doute importante, mais la mesure de notre succès doit être des solutions qui ont un réel impact sur la vie de tous – des solutions aux problèmes sécuritaire, humanitaire, des droits de l'homme et de la gouvernance.

L'Organisation des Nations Unies – notamment par le biais du Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel et de ceux des représentants spéciaux pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale – est partie intégrante de ces efforts. Les contacts de haut niveau de ces personnalités avec les hauts responsables gouvernementaux et les relations particulièrement étroites qu'ils ont établies avec les dirigeants de la Commission de l'Union africaine, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et de l'Union européenne ont clairement renforcé la coordination. Les initiatives visant à désamorcer les conflits chevauchants ou superflus doivent rester au centre de notre effort. Pour obtenir le succès, il importe aussi que les États sahéliens s'approprient énergiquement cet engagement, et que l'échange d'idées ait lieu non seulement aux plus hauts niveaux politiques, mais au niveau opérationnel aussi.

Pour leur part, les États-Unis sont pleinement déterminés à appuyer les efforts antiterroristes régionaux et à promouvoir la stabilité dans toute la région du Sahel. Le Président Obama, reconnaissant le risque que fait courir à la région et au-delà le lien existant entre institutions défaillantes, insécurité, défis humanitaires et pauvreté, a lancé en août une initiative sur la gouvernance en matière de sécurité, dans le cadre de laquelle les États-Unis se sont engagés à verser 65 millions de dollars pour la première année pour renforcer la capacité institutionnelle du secteur de la sécurité dans six pays partenaires, dont cinq sont soit partie de l'Initiative des Nations Unies pour le Sahel, soit ses voisins immédiats. L'Initiative fournira un appui adapté au renforcement des capacités nationales et à la gouvernance du secteur de la sécurité, notamment en assurant l'accès à la justice, en luttant contre les menaces transnationales et en contribuant à la sécurité et à la stabilité régionales et internationales. À l'échelle du Sahel, les États-Unis fournissent une aide destinée à renforcer les capacités des acteurs militaires, policiers et civils par le biais du Partenariat transsaharien de lutte contre le terrorisme et d'autres initiatives.

Nous restons également déterminés à poursuivre les efforts que nous déployons de longue date pour nous attaquer aux graves problèmes de la région dans le domaine humanitaire et en matière de développement. Les États-Unis ont accordé à la région une aide humanitaire de plus de 275 millions de dollars en 2014. Dans une région où, comme nous l'a dit l'Envoyée spéciale, quelque 20 millions de personnes se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire et environ 6,5 millions d'enfants risquent de souffrir de malnutrition modérée ou sévère, nous avons concentré la majeure partie de ces fonds sur les secteurs humanitaires qui en ont le plus besoin : agriculture et sécurité alimentaire, nutrition et redressement économique. Nous saluons les efforts déployés par le Coordonnateur régional des secours humanitaires pour le Sahel, M. Robert Piper, pour intégrer les activités humanitaires et en faveur du développement dans toute la région, notamment en coordonnant l'appui fourni aux réfugiés, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et aux communautés qui les accueillent.

Pour que ces programmes bilatéraux et multilatéraux soient couronnés de succès, les gouvernements de la région doivent également redoubler d'efforts pour réformer les institutions et la gouvernance – il s'agit là d'un pilier critique de la stratégie des Nations Unies pour le Sahel. Comme nous

l'avons vu récemment au Burkina Faso, lorsque les dirigeants politiques se détournent de leur engagement de respecter les processus mandatés par la Constitution, comme la tenue d'élections démocratiques, le gouvernement perd sa légitimité et la confiance de la population. Il devient moins stable et non pas plus stable. Le Gouvernement de transition du Burkina Faso doit donc veiller tout particulièrement à entreprendre les préparatifs nécessaires à la tenue des élections nationales prévues pour novembre 2015.

Sans réformes substantielles en faveur de la gouvernance, de l'état de droit et de la démocratie, aucune aide humanitaire internationale, si importante soit-elle, ne conduira aux gains concrets que les peuples de la région désirent, auxquels nous aspirons tous et dont la région a besoin. Nous saluons les efforts déployés par l'Envoyée spéciale, Mme Guebre Sellassie, pour continuer à encourager les dirigeants de la région à entreprendre les réformes institutionnelles difficiles qui sont nécessaires à l'instauration d'une paix durable. Je tiens à la remercier à nouveau du rôle de premier plan qu'elle a joué dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous attendons des résultats importants de son activité au cours de l'année à venir et nous nous réjouissons à l'avance de poursuivre notre coopération en faveur de la paix, de la stabilité et de la prospérité dans la région.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Je me félicite tout particulièrement de l'initiative prise par le Tchad, qui est lui-même un pays du Sahel, d'organiser cette réunion d'information. Je tiens à remercier l'Envoyée spéciale du Secrétaire général, Mme Hiroute Guebre Sellassie, d'avoir fait le point sur les efforts et l'action menés par les Nations Unies pour mettre en œuvre la stratégie intégrée pour le Sahel, ce qui n'est pas une tâche aisée.

Depuis le mois de juin, nous avons assisté à une très forte augmentation des attaques ciblées contre les soldats du maintien de la paix des Nations Unies au Mali, à une détérioration de la situation sécuritaire en Libye, à une instabilité politique au Burkina Faso, à des attaques terroristes barbares commises par le Boko Haram et aux premiers cas d'Ebola au Mali. La fragilité et l'instabilité chroniques continuent de peser sur la région et menacent directement les civils. Il y a près de 25 millions de personnes au Sahel – certainement plus de 20 millions – qui sont confrontées à l'insécurité alimentaire en cette heure même. Cela représente plus de 65 % de la population et bien plus que l'entière population de mon propre pays. La région compte plus d'un million de réfugiés. Sa population, qui connaît le taux de croissance le plus élevé du monde, devrait doubler dans les 20 à 25 prochaines années, ce qui ne peut que compliquer la situation.

La stratégie peut être un outil utile au sein du système des Nations Unies et, de manière plus générale, offrir une approche multidimensionnelle permettant de s'attaquer aux problèmes qui transcendent les frontières de la région. Comme toujours, cependant, la difficulté réside dans la mise en œuvre, qui est laborieuse à ce jour. Cela dit, cette stratégie est sans doute l'initiative la plus susceptible de regrouper les innombrables acteurs de la sécurité et du développement au sein d'un unique cadre. Compte tenu du nombre élevé d'intervenants au Sahel, la coordination est essentielle, mais encore insuffisante. D'après une étude récente, un grand nombre des pays constitutifs de la région étaient couverts par au moins sept stratégies régionales ou internationales différentes, toutes axées sur le Sahel. Nous devons renforcer la coordination, sans quoi la stratégie des Nations Unies elle-même échouera. Dans le même temps, la coordination ne saurait remplacer l'action concrète.

Un peu plus d'une année s'est écoulée depuis que le Secrétaire général s'est rendu dans la région, avec les Présidents de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, ainsi qu'avec le Président de l'Union africaine. Voilà le modèle dont nous avons besoin si nous voulons obtenir des résultats dans des situations complexes comme celles des Grands Lacs et du Sahel. Lors de la dernière séance du Conseil consacrée au Sahel, qui a eu lieu en juin (voir S/PV.7203), l'Envoyée spéciale avait évoqué l'importance que revêt la suppression des barrières institutionnelles entre ces organisations afin d'assurer une action mieux ciblée et plus coordonnée, fondée sur leurs avantages comparatifs. Je serais heureux qu'elle nous en dise un peu plus sur ce qui a été accompli dans la pratique. Il serait également utile d'avoir une meilleure compréhension de la division du travail entre son Bureau et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Nous sommes encouragés par le leadership dont il est fait de plus en plus preuve dans la région, notamment par le biais de la Plateforme ministérielle de coordination. L'appropriation nationale et la volonté politique sont, de toute évidence, essentielles pour réaliser des progrès durables. La participation du Groupe de cinq pays du Sahel à la dernière réunion de la Plateforme ministérielle de coordination, qui s'est tenue

à Bamako le 18 novembre, a été un signe nécessaire de la cohésion et de la coopération croissantes. Nous nous félicitons de l'annonce faite aujourd'hui par l'Envoyée spéciale concernant la création d'un groupe de contact international pour le Sahel.

Une telle coopération est essentielle, surtout dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Le Sahel a été particulièrement touché par ce fléau, les affiliés d'Al-Qaida dans la région exploitant les conflits locaux et la faiblesse du pouvoir de l'État et utilisant les filières de trafiquants et les réseaux criminels pour faire circuler armes et ressources. Le trafic d'armes de petit calibre augmente dans la région, en particulier en Libye, ce qui constitue un problème urgent vu la faiblesse des institutions et le courant continu d'armes quittant le pays. De toute évidence, le Conseil de sécurité doit prêter plus d'attention à la Libye. L'interface entre le terrorisme et la criminalité transnationale dans la région est évident et attise les conflits. C'est pourquoi le débat convoqué par la présidence tchadienne la semaine prochaine, ainsi que l'initiative qu'elle a prise de proposer un projet de résolution visant à s'attaquer de manière globale aux liens entre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, seront tellement utiles. Nous rendons hommage aux actions menées par la France contre le terrorisme au Sahel par l'intermédiaire de ses forces armées régionales, l'opération Barkhane. Nous saluons également les efforts visant à rendre opérationnelle la force spéciale mixte multinationale pour combattre le Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad. Le Conseil doit soutenir cette initiative.

Pour faire face à la menace terroriste, nous avons besoin non seulement d'approches portant sur la sécurité et les forces de l'ordre, mais nous devons aussi nous efforcer de contrer l'extrémisme violent au niveau communautaire. Les programmes doivent en particulier cibler les jeunes, le groupe démographique le plus nombreux de la région, dont peut-être la moitié est sans emploi et qui, nous le savons, est très vulnérable à la radicalisation. Nous exhortons l'ONU à s'appuyer sur l'éventail complet des entités chargées du développement et de la sécurité pour aider à renforcer la résilience des communautés face au terrorisme.

Le régime de sanctions contre Al-Qaida établi par le Conseil demeure un partenaire essentiel dans les stratégies nationales et régionales de lutte contre le terrorisme au Sahel. Malgré l'accent récemment mis par le Conseil sur l'Iraq et la Syrie, le Comité des sanctions contre Al-Qaida et son Équipe de surveillance continuent de cibler les affiliés d'Al-Qaida établis au Sahel. Les listes les plus récentes du Comité, dressées le 19 novembre, comprenaient deux entités basées en Libye qui sont associées à Al-Qaida au Maghreb. Il est indispensable que l'ensemble des entités, missions et bureaux des Nations Unies dans la région, ainsi que les agences, organismes chargés de la lutte contre le terrorisme, comités de sanctions concernés et groupes d'experts coopèrent pour aider à formuler des solutions communes afin de combattre le terrorisme et la criminalité, par exemple en aidant à renforcer la sécurité aux frontières.

Au-delà de la sécurité, nous devons également aborder les causes profondes des crises cycliques qui agitent la région du Sahel, y compris en renforçant la gouvernance, notamment à l'échelon régional. Il est certes difficile d'apporter un appui concret et de mettre en œuvre des programmes en faveur de la gouvernance sur un territoire aussi vaste et diversifié, mais il n'en reste pas moins que c'est un défi qui doit être relevé en toute priorité. Il nous faut voir des projets concrets sur le terrain pour mettre rapidement en route le changement. Nous serions heureux que l'Envoyée spéciale nous en dise plus sur la manière dont nous pouvons progresser dans ce domaine.

Pour finir, nous sommes convaincus que la stratégie Sahel est l'instrument idéal pour relever les défis de la région de manière coordonnée et reconnaissants des efforts déployés par l'Envoyée spéciale en ce sens, toutefois nous estimons qu'il existe un risque bien réel qu'en l'absence de programmes concrets et d'une coordination effective, la stratégie s'étiole. C'est pourquoi nous continuons de compter sur le leadership de l'Envoyée spéciale pour faire progresser sa mise en œuvre.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance. Je remercie également l'Envoyé spéciale de son exposé et l'assure de tout notre appui.

Ces derniers mois, les problèmes immédiats que pose la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest ont mobilisé l'essentiel de l'attention de la communauté internationale. Cependant, il importe de ne pas perdre de vue une sous-région qui est confrontée à ses propres problèmes spécifiques et qui est parvenue jusque-là à éviter un assaut massif du virus Ebola.

Près de deux ans après le début de la crise au Mali, la région du Sahel se trouve toujours en première ligne dans la lutte contre les terroristes jihadistes – tels que Al-Qaida au Maghreb islamique, Ansar Eddine et le Mouvement pour l'unité et le jihad en Afrique de l'Ouest – mais aussi contre le trafic de drogue, la criminalité organisée, l'insécurité alimentaire, la pauvreté et l'instabilité politique. Comme nous l'avons vu avec les événements survenus récemment au Burkina Faso, la région du Sahel a besoin du soutien de la communauté internationale pour rester sur la voie de la sécurité et du développement durables. Cela signifie qu'il faut réagir efficacement aux crises – et je salue ici le leadership dont l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ont fait montre au Burkina Faso – mais aussi prendre rapidement des mesures préventives afin d'éviter l'instabilité et la violence, et sur ce plan, nous devons faire mieux.

Une solution définitive à la crise malienne continue de nous échapper. En 2014, 31 membres de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ont été tués et près d'une centaine d'entre eux ont été blessés dans des attaques perpétrées par des terroristes. Je salue le courage des soldats de la paix de la MINUSMA, et notamment ceux de nationalité tchadienne, qui sont confrontés quotidiennement à ces menaces terroristes. Les attaques visant le personnel des Nations Unies sont totalement inacceptables. Même si le Conseil travaille actuellement au renforcement des moyens dont dispose la Mission et de sa capacité de résister à la menace terroriste, cela ne suffira pas pour régler les causes sous-jacentes de la crise. Seul un règlement politique permettra au Mali de se diriger vers un avenir pacifique. Je salue le travail accompli par l'Algérie et d'autres médiateurs pour amener les parties à négocier. Mais soyons clairs : la responsabilité d'instaurer la paix que les habitants du Mali sont en droit d'attendre incombe aux parties elles-mêmes. Il importe qu'elles redoublent d'efforts, œuvrent dans un esprit de compromis et d'engagement collectif, et trouvent des arrangements concrets qui permettront aux Maliens de reprendre le cours normal de leur vie.

Les défis auxquels se heurte le Sahel proviennent tant de l'intérieur que de l'extérieur de la région. Dans le Sud, les agissements barbares de Boko Haram ont choqué le monde entier, mais ils ont également permis au Nigéria et à ses voisins, le Niger, le Tchad et le Cameroun, de mieux comprendre la notion de sécurité mutuelle et d'améliorer leur coopération à cet égard. Le Royaume-Uni appuie et continuera d'appuyer ce travail important.

Dans le nord, les difficultés persistantes en Libye continuent d'avoir des répercussions sur le Sahel et l'essor de l'État islamique d'Iraq et du Levant pourrait représenter une menace supplémentaire pour la région. Parallèlement, le trafic d'armes et de stupéfiants à travers les frontières poreuses continue de ronger le tissu social et d'empêcher les États de véritablement gouverner. Face à ces défis, la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel fournit un cadre solide pour permettre à la région de s'attaquer aux divers problèmes. Les trois piliers sur lesquels elle repose, à savoir la gouvernance, la sécurité et la résilience, continuent, selon nous, d'être les bons. Toutefois, il est possible de faire davantage en termes de mise en œuvre des priorités de la Stratégie. Comme l'a souligné l'Envoyée spéciale ce matin, la gouvernance est fondamentale. Nous devons travailler avec les États du Sahel au renforcement des droits de l'homme, y compris les droits des femmes, et les aider à accroître leurs capacités pour ce qui est de la fourniture de services de base, notamment en dehors des zones urbaines.

Sur le plan de la sécurité, il faut continuer de renforcer la capacité de ces États de lutter contre la criminalité organisée et contre le terrorisme, et de mieux contrôler les frontières. Les travaux du Forum mondial de lutte contre le terrorisme et la création du Groupe de cinq pays du Sahel peuvent contribuer à l'élaboration de démarches régionales plus efficaces.

Quant à la résilience, nous devons travailler en amont au renforcement de la sécurité alimentaire, notamment en améliorant la préparation aux chocs grâce à la coopération régionale. Alors que l'ONU s'apprête à lancer un autre appel pour le Sahel en février de l'année prochaine, ne pas s'atteler à cette tâche capitale comporterait des risques évidents. Le Royaume-Uni a récemment annoncé un programme d'aide pluriannuel pour le Sahel d'une valeur de plus de 160 millions de dollars.

L'Envoyée spéciale aura un rôle important à jouer dans la coordination de l'action de la communauté internationale sur le Sahel. Tandis qu'elle s'emploie à faire avancer la mise en œuvre de la Stratégie intégrée en 2015, elle et son équipe à Dakar peuvent compter sur le plein appui du Royaume-Uni.

Mme Lucas (Luxembourg) : Je remercie le Tchad d'avoir organisé cette séance consacrée au Sahel dans

le cadre de sa présidence du Conseil de sécurité. Mes remerciements vont aussi à l'Envoyée spéciale du Secrétaire général, M[me] Guebre Sellassie, pour son exposé sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Son intervention souligne à juste titre l'importance pour la communauté internationale de disposer d'une approche régionale cohérente et coordonnée, une approche complémentaire des politiques nationales pour renforcer la gouvernance, la sécurité, la résilience et le développement dans la région du Sahel.

Depuis la dernière intervention de l'Envoyée spéciale au Conseil au cours du mois de juin (voir S/PV.7203), la sécurité a continué de se détériorer dans le nord du Mali et en Libye, ainsi qu'autour du lac Tchad. Les conflits armés, la prolifération d'armes, la criminalité transnationale organisée telle que le trafic de drogue, et les liens que cette criminalité entretient dans certains cas avec les groupes terroristes, continuent de faire peser une considérable menace pour la paix et la sécurité dans la région.

Les violences accrues ont encore exacerbé la situation humanitaire extrêmement fragile dans le Sahel. Comme l'Envoyée spéciale vient de le rappeler, au moins 20 millions de personnes y demeurent exposées à l'insécurité alimentaire et plus de 6 millions d'enfants risquent d'y souffrir de malnutrition aiguë.

Aujourd'hui, aucun État n'est en mesure de contrer cette menace seul. Le « business as usual » n'est plus une option. Le renforcement de la coopération régionale est impératif. Deux initiatives progressent en ce sens, et nous nous en félicitons. Il s'agit d'une part de la Plateforme ministérielle de coordination des stratégies Sahel, dont la présidence est assurée de 2013 à 2015 par le Mali, et qui a le mérite de répondre à l'impératif de l'appropriation nationale et régionale et d'être épaulée par un secrétariat technique. Il s'agit d'autre part du Groupe de cinq pays du Sahel (G-5 Sahel) regroupant le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. La troisième réunion de la Plateforme ministérielle a eu lieu le 18 novembre en présence, et cela pour la première fois, du Secrétaire permanent du G-5 Sahel. Dans ce contexte, je souhaiterais demander à M[me] Guebre Sellassie dans quelle mesure ce rapprochement entre les deux initiatives, la Plateforme ministérielle et le G-5 Sahel, permettra de renforcer la confiance entre les pays de la région en vue d'accroître leur coopération en matière de sécurité.

Fin octobre et début novembre, nous avons assisté à un soulèvement populaire sans précédent au Burkina Faso, qui a entraîné la démission du Président et la mise en place d'autorités civiles de transition, de manière pacifique et dans le respect de la Constitution. Ces événements illustrent l'importance de faire du renforcement de la légitimité des États une priorité.

Les pays du Sahel devront certes disposer de capacités supplémentaires dans le domaine de la sécurité pour répondre aux défis mentionnés précédemment. En même temps, il importe de favoriser l'émergence d'institutions qui soient redevables devant les citoyens et qui soient en mesure de fournir des services de base à l'ensemble de la population, y compris l'accès à la justice. Cela contribuera à réduire les tensions internes et à trouver des solutions durables aux causes profondes de l'instabilité de la région. La participation des femmes, trop souvent écartées du processus de prise de décisions, devra être encouragée. De même, il faut que la société civile puisse jouer tout son rôle. Une gouvernance favorable au développement et la résilience des institutions démocratiques constituent en effet des remparts efficaces à la radicalisation violente et à l'émergence de conflits nationaux et régionaux.

Parallèlement, une attention particulière doit être accordée aux zones frontalières et aux infrastructures qui facilitent l'intégration régionale. Cela permettra aussi d'améliorer le contrôle du territoire et de renforcer l'autorité de l'État sur l'ensemble de celui-ci. Dans ce contexte, je voudrais mentionner le fait que, dans le cadre de ses programmes de coopération régionaux, le Luxembourg finance, entre autres, depuis 2012, en partenariat avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine, un programme régional du Fonds d'équipement des Nations Unies, intitulé « Initiatives transfrontalières de développement local ». Ce programme vise à renforcer le cadre de gouvernance de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest. Au niveau régional et national, il s'agit d'adopter des stratégies en vue de renforcer la coopération au-delà des frontières. Au niveau local, le programme a permis d'élaborer des outils d'appui aux collectivités pour le financement d'investissements transfrontaliers. Le volet de ce programme qui concerne le Niger, le Mali et le Burkina Faso illustre bien la volonté des collectivités locales de ces trois pays de travailler ensemble et de créer des espaces transfrontaliers de développement socioéconomique, qui constituent aussi un vecteur de l'intégration régionale.

Pour conclure, je voudrais assurer l'Envoyée spéciale du Secrétaire général du plein appui du Luxembourg dans sa tâche. Fort de ses programmes de coopération et de ses relations de longue date avec les pays de la région du Sahel, mon pays continuera de s'engager résolument pour renforcer l'action internationale pour la paix, la sécurité et le développement, trois objectifs auxquels les populations du Sahel aspirent depuis longtemps. Ne décevons pas leurs espoirs.

M. Laro (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyée spéciale du Secrétaire général, M[me] Guebre Sellassie, de son exposé.

La région du Sahel continue de faire face à de nombreux défis complexes et imbriqués sur le plan politique, humanitaire et de la sécurité. En matière de sécurité, qui est l'un des trois piliers de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, des défis majeurs persistent. Des groupes terroristes tels qu'Al-Qaida au Maghreb islamique et Boko Haram sévissent dans la région. Ces groupes constituent une menace grave pour la paix et la sécurité de la région et au-delà. Combattre ces groupes doit rester une priorité absolue de tous les pays sahéliens et même de la communauté internationale.

À cet égard, les États membres de la Commission du bassin du lac Tchad et la République du Bénin sont engagés dans un processus de déploiement d'une force spéciale mixte multinational en vue de lutter contre Boko Haram et le déloger de la région. L'opération française Barkhane a considérablement contribué à compléter nos efforts visant à lutter contre les réseaux terroristes dans le Sahel et à refuser de leur donner refuge dans la région. Il importe au plus haut point de trouver une solution durable pour contrer le terrorisme dans la région. Par conséquent, nous demandons à la communauté internationale de continuer à appuyer les initiatives qui permettront d'éliminer le terrorisme dans le Sahel.

La prolifération des armes légères et de petit calibre demeure un facteur important d'insécurité dans le Sahel. Les réseaux criminels profitent de la porosité des frontières et de grands espaces inhabités pour s'adonner au trafic des armes. Pour résoudre ce problème, le Gouvernement nigérian participe activement aux efforts d'échanges transfrontaliers de renseignements pour surveiller la circulation des armes au sein de notre région. Pour lutter contre les terroristes et les éléments criminels, il faut les empêcher d'avoir accès aux armes qui alimentent leurs activités. Nous encourageons une véritable coopération entre les États de la région et au-delà en vue de mettre en place un mécanisme permanent pour lutter contre la prolifération illicite des armes légères et de petit calibre dans la région du Sahel.

S'agissant de la gouvernance, qui est un autre pilier de la stratégie intégrée pour le Sahel, il est essentiel que les pays de la région s'attaquent aux causes profondes et aux facteurs de l'instabilité afin de réduire autant que possible les risques de conflit violent et de renforcer le cadre institutionnel en faveur de la paix, de la sécurité et de l'état de droit. L'exclusion et la marginalisation figurent parmi les causes profondes de conflits. Par conséquent, pour prévenir les conflits, les dirigeants politiques doivent en faire davantage pour promouvoir l'intégration et un sentiment d'appartenance au sein de tous les groupes et de toutes les collectivités. L'intégration est un attribut de la bonne gouvernance et là où règne la bonne gouvernance, il y a moins de risques de conflit. C'est un défi que les pays de la région du Sahel doivent relever afin de renforcer la cohésion nationale et jeter les bases de la paix, de la stabilité et du progrès.

Pour ce qui est du troisième pilier de la Stratégie intégrée pour le Sahel, à savoir la résilience, la région demeure confrontée à des défis importants. La situation humanitaire au Sahel demeure précaire, car des millions de personnes sont confrontées aux problèmes d'insécurité alimentaire, de malnutrition et de déplacements. Relever ces défis exige un engagement soutenu de la part de la communauté internationale. Nous saluons les efforts du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres organisations humanitaires internationales non gouvernementales comme la Croix-Rouge, Oxfam et Médecins Sans Frontières, qui effectuent un travail remarquable sur le terrain en apportant leur aide à des millions de personnes qui ont besoin d'assistance.

S'il est vrai que ces efforts ont contribué à renforcer la résilience des collectivités dans la région du Sahel, il reste encore beaucoup à faire. Par conséquent, nous exhortons la communauté internationale à continuer d'appuyer les efforts visant à répondre aux besoins humanitaires des populations du Sahel.

M[me] Kawar (Jordanie) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, d'emblée, je tiens à vous remercier d'avoir organisé cette importante séance sur la paix et la sécurité dans la région du Sahel. Je

remercie également l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel de ses efforts inlassables visant à mobiliser l'appui en faveur de la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies qui repose sur trois piliers principaux, qui appellent une réponse régionale intégrée pour relever les divers défis auxquels la région est confrontée.

La détérioration de la situation sur le plan politique, économique et culturel a fait du Sahel un terreau fertile pour le terrorisme. La montée des activités terroristes dans la région du Sahel, menées par Al-Qaïda dans le monde islamique, Boko Haram, Ansar Eddine et le Mouvement pour l'unité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et al Murabitun, ainsi que la propagation de la criminalité transnationale organisée et du trafic des armes et de drogues ont eu des incidences néfastes et graves sur la sécurité des individus et des sociétés en Afrique de l'Ouest. La vulnérabilité économique, l'extrême pauvreté, l'insécurité alimentaire qui touche plus de 20 millions de personnes au sein de la région, les effets des changements climatiques et la faiblesse de la gouvernance et des institutions sont des problèmes très complexes et imbriqués, qui sont exacerbés par les conflits à caractère ethnique et les tensions régionales. Tout cela entraîne des souffrances tragiques et a de graves répercussions sur la transition démocratique et la cohésion régionale.

La paix et la sécurité dans la région ne peuvent être instaurées que grâce à une coopération régionale permettant de jeter les bases des solutions adéquates à tous ces problèmes imbriqués et liés entre eux qui se posent dans la région, en particulier dans le nord du Mali. Une analyse politique exhaustive du Sahel serait essentielle pour comprendre la portée de la crise qui frappe le Mali et faciliter la transition dans ce pays. Nous devons donc avoir recours à la diplomatie préventive et intensifier et coordonner nos efforts afin de promouvoir le dialogue et la négociation, tout en tenant compte des particularités culturelles et linguistiques des diverses régions des pays du Sahel. Marginaliser ces régions ne conduira qu'à plus de conflits. Par conséquent, toute solution à long terme passe nécessairement par une participation sociale fondée sur le consensus.

À cet égard, nous réaffirmons l'importance du rôle que jouent les organisations régionales dans la mise en œuvre des mesures visant à rétablir la stabilité dans la région, en particulier en coordonnant les initiatives en matière de sécurité entre les pays de la région, en aidant les Gouvernements à faire face aux problèmes structurels et en élaborant des mécanismes en vue de renforcer les capacités institutionnelles dans le cadre d'une démarche intégrée, et ce afin de rendre opérationnelle la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et de veiller à ce qu'elle aboutisse à la création d'un système régional qui permettra d'affronter les problèmes de la région et d'y rétablir la paix et la sécurité.

M. Olguín Cigarroa (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt l'exposé de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, Mme Guebre Sellassie, et nous lui réitérons notre plein appui, comme nous l'avons fait à la séance tenue par le Conseil le 19 juin (voir S/PV.7203).

Nous attachons une grande importance à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, sachant qu'elle doit mettre l'accent non seulement sur la sécurité, mais également sur des éléments capitaux tels que le développement et l'insertion sociale. Il est selon nous essentiel de mettre en œuvre des politiques qui aideront la population du Sahel à sortir de l'extrême pauvreté en créant des emplois durables et en répartissant équitablement les revenus entre les habitants de ces pays. Nous croyons qu'il convient de mettre l'accent sur le fait que c'est avant tout aux pays africains qu'il revient de faire face aux problèmes africains. À cet égard, nous appuyons et saluons les efforts déployés par le Groupe de cinq pays du Sahel s'agissant de renforcer la coopération en ce qui concerne la Stratégie intégrée, nous nous félicitons que le siège de la Plateforme ministérielle de coordination pour le Sahel se trouve au Mali pour les deux années à venir, et nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement algérien en vue de rétablir la paix dans le nord du Mali.

Ma délégation estime qu'il importe d'accorder une attention particulière au renforcement de l'état de droit et de ses institutions dans les pays du Sahel. Nous estimons qu'un système démocratique est le meilleur moyen de réaliser un développement équitable et, à terme, d'assurer la coexistence pacifique. Nous encourageons vivement les acteurs concernés à organiser des élections libres et transparentes au Burkina Faso au cours des prochains mois en vue de transférer les pouvoirs à un gouvernement civil en novembre prochain.

Le Chili a toujours considéré la protection des civils et la question des personnes déplacées comme des aspects importants des travaux du Conseil de sécurité. Nous sommes donc préoccupés par le fait que, selon les statistiques publiées en juin dans le dernier rapport du

Secrétaire général (S/2014/397), le nombre de déplacés dans la région du Sahel dépasse 3,3 millions. À cet égard, nous encourageons Mme Guebre Sellassie, en collaboration avec les organisations internationales compétentes, à continuer de rechercher une solution à ce problème.

La région du Sahel est actuellement aux prises non seulement avec des problèmes sociaux considérables, mais également avec les problèmes liés au terrorisme, aux activités criminelles, et maintenant à l'Ebola. Nous sommes fermement convaincus que pour avancer, la région doit mettre effectivement en œuvre la Stratégie intégrée des Nations Unies sous la direction de l'Envoyée spéciale et d'autres institutions internationales. Pour que ces efforts soient couronnés de succès, les autorités nationales doivent collaborer et faire preuve de responsabilité afin de garantir la durabilité des efforts, le renforcement des institutions, le respect des droits de l'homme et l'instauration définitive de la démocratie.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions Mme Guebre Sellassie de son exposé, qui reflète l'évolution de la situation dans la région du Sahel sous ses multiples aspects, ainsi que les principaux problèmes et les mesures adoptées pour appliquer la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Les événements qui se déroulent dans cette région agitée doivent faire l'objet d'une attention constante de la part de la communauté internationale.

Les questions étroitement solidaires du renforcement des administrations publiques, de la recherche de solutions efficaces aux problèmes de sécurité, du développement durable et de la réponse aux problèmes humanitaires exigent des efforts concertés durables. À cet égard, nous estimons que le mandat de Mme Guebre Sellassie devrait permettre de centraliser la gestion de la Stratégie en un lieu unique, ou bien nous pourrons dire adieu au caractère global de la Stratégie. Nous ne pouvons laisser s'effondrer une initiative réalisable. D'autre part, considérer la région du Sahara et du Sahel comme un terrain sur lequel les donateurs peuvent se disputer des zones d'influence serait une erreur monumentale.

Les États et la région sont les acteurs qui doivent jouer un rôle directeur dans la mise en œuvre de la Stratégie. Le rôle de la Plateforme ministérielle coordination pour le Sahel est particulièrement important à cet égard. Nous estimons que les réunions régulières organisées selon ce format contribueront à la réalisation des objectifs fixés et à l'obtention de résultats concrets. Selon nous, un autre élément important est le Groupe de cinq pays du Sahel, qui est supposé jouer un rôle fondamental dans la promotion et la réalisation d'initiatives importantes. Les entités d'intégration continentale, avec à leur tête l'Union africaine, jouent également un rôle irremplaçable. Les organes de l'ONU, en particulier leurs bureaux régionaux, remplissent également des fonctions importantes.

L'ensemble complexe des menaces à la sécurité dans la région est une source de préoccupation constante. La ceinture d'instabilité qu'elle représente sur le continent est reliée à la région du Moyen-Orient, qui est en proie à des troubles profonds, et les espaces désertiques faiblement contrôlés dans la région du Sahel offrent une excellente voie de passage aux terroristes et aux éléments criminels. Le prétendu printemps arabe et l'intervention militaire étrangère en Libye ont eu de profondes répercussions sur la région du Sahara et du Sahel. Le Mali s'est trouvé au bord de l'effondrement, et ce n'est que très récemment que certaines conditions essentielles à la normalisation de la situation ont commencé à se faire jour. La menace que pose Boko Haram continue de se propager inexorablement, et elle ne cesse de faire de nouvelles victimes civiles. L'instabilité politique et les innombrables problèmes sociaux alimentent les tendances négatives et la radicalisation croissante des jeunes. Il est donc particulièrement important de réagir promptement et de manière appropriée face aux dangereux incidents qui se produisent dans la sphère politique, notamment aux événements récents au Burkina Faso.

Dans le même temps, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire de s'ingérer dans les affaires intérieures des États de la région ou dans leurs processus électoraux sous prétexte de prévenir des crises éventuelles et sur la base de concepts inventés et ambigus, à motivation politique, tels que les indicateurs précoces. Nous espérons qu'une mise en œuvre cohérente de la Stratégie intégrée des Nations Unies, avec la participation des partenaires intéressés, contribuera à une amélioration globale de la situation et relèvera le niveau de vie de la population dans la région.

Mme Perceval (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. Je souhaite par ailleurs la bienvenue à Mme Guebre Sellassie, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, et je la remercie de son exposé, que nous avons lu et examiné avec attention.

Selon nous, l’aperçu général donné par M. Prodi de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui couvre la sécurité, la gouvernance, le développement, les droits de l’homme et les questions humanitaires, représente une avancée importante vers la mise en place d’une approche intégrée de la question du Sahel. Par approche intégrée, je veux également dire une approche sincère de la question du Sahel, car c’est ce type d’approche qui rend possible d’aspirer à une plus grande efficacité et une plus grande cohérence dans le contexte d’une multitude de programmes nationaux, régionaux et internationaux. Cette cohérence et cette coordination – dont l’Envoyée spéciale a fait un de ses objectifs – sont indispensables, urgentes et essentielles si nous voulons pouvoir maintenir une attention soutenue sur la région du Sahel. Sans cette vision intégrée et sans cette coordination de la part des multiples acteurs à différents niveaux, je pense que nous risquerions de nous perdre dans les caractéristiques particulières des différents conflits auxquels sont exposés les pays de la région.

Ainsi, s’il l’objet principal est la lutte légitime et indispensable contre le terrorisme, cette particularité doit être reflétée dans le projet. S’il s’agit de l’aspect humanitaire, c’est à lui qu’il faut accorder la priorité. C’est pourquoi il me semble essentiel de comprendre que travailler sur des aspects particuliers et isolés n’est pas une solution efficace. Nous sommes donc favorables à une approche intégrée par laquelle différents domaines – les questions humanitaires, la promotion et la protection des droits de l’homme, l’élimination de la criminalité transnationale, la lutte contre le terrorisme et son élimination, l’élimination de la pauvreté – sont étudiés de manière conjointe; c’est ce que nous pouvons et devons faire de plus concret.

Dans cette optique, l’Argentine s’associe aux félicitations adressées aux pays du Sahel qui ont clairement pris en compte cette nécessité, comme cela a été démontré à la troisième réunion de la Plateforme ministérielle de coordination des stratégies pour le Sahel, tenue le mois dernier à Bamako. Nous nous félicitons de ce que lors de cette réunion, des mesures concrètes ont été prises pour renforcer la coordination en adoptant le mandat de la Plateforme et des groupes thématiques créés. Nous nous félicitons également de la coordination accrue entre la Plateforme ministérielle de coordination et le Groupe de cinq pays du Sahel.

S’agissant des questions examinées le 18 novembre, je tiens à signaler brièvement que l’Argentine est d’accord avec les conclusions de la Plateforme concernant les préoccupations et la condamnation exprimées au sujet des nombreuses attaques visant la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Nous appelons également les parties à faire des progrès dans le cadre du dialogue engagé en Algérie, dont nous apprécions vivement les efforts, déployés conjointement avec les autres membres de l’équipe de médiation.

Nous partageons également la vive préoccupation exprimée concernant la situation en Libye, et approuvons l’appui exprimé au Représentant spécial du Secrétaire général pour ce pays. Cette situation nous rappelle qu’il est nécessaire de trouver une réponse aux causes structurelles des conflits. Sinon, les nombreux réseaux illégaux et la menace posée par les différents groupes extrémistes et terroristes opérant dans la région continueront de se développer. Il est également vrai qu’ils continueront de se développer si nous continuons d’agir de la même manière. En effet, il ne s’agit pas d’une question de déterminisme, comme si le Sahel était condamné, contrairement à tout autre pays du monde, à être infesté d’armes, d’acteurs violents et de groupes extrémistes et terroristes. C’est ce que feront les pays de la région et la communauté internationale qui contribuera à faire que la situation empire ou évolue vers le développement nécessaire.

À cet égard, la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel est essentielle en ce qu’elle vient nous rappeler qu’une réponse axée uniquement sur la sécurité est inutile si elle n’est pas accompagnée d’une action en faveur du développement et d’une vie digne, en particulier dans une région où – comme cela a été indiqué à maintes reprises – l’indice de développement humain est un des plus faibles au monde. Au Sahel, mais également dans d’autres régions du monde, la sécurisation en tant que pilier de l’état de droit et du développement ne permet pas de faire des progrès; elle a fait la preuve de son échec. La pauvreté ne peut pas être éliminée par des mesures axées sur des sociétés qui accordent la priorité uniquement à la sécurité. C’est une vision qui ne vise qu’à sanctionner les pauvres et ne permet pas d’éliminer la pauvreté.

À cet égard, étant donné que c’est notre dernière séance avec Mme Hiroute Guebre Sellassie, je voudrais revenir sur deux questions importantes pour mon pays.

Premièrement, je rappelle que la responsabilité principale de la paix, de la sécurité et du développement dans les pays du Sahel incombe aux pays de cette

région. Ils doivent eux-mêmes s'attaquer aux causes structurelles profondes de leurs problèmes et conflits et renforcer les accords et stratégies pour mettre en œuvre des politiques et programmes dans le cadre de plans à court, moyen et long terme afin de régler ces problèmes structurels et ces conflits. L'Argentine est néanmoins convaincue qu'il est important que la communauté internationale et l'ONU apportent un appui, en particulier en tenant compte des défis posés par le changement climatique et la crise économique et financière qui a éclaté dans les pays les plus riches du monde et dont les effets se font également ressentir dans la région du Sahel.

Deuxièmement, je tiens à souligner que nous pensons qu'un grand nombre des problèmes qui se posent sont, à notre avis, dus à des causes structurelles auxquelles on ne peut remédier que par des transformations de fond et non par des mesures palliatives. Nous ne devons pas nous contenter de montrer un problème du doigt et dire que les pays de la région doivent renforcer l'état de droit et décider de faire des progrès en vue d'un développement humain durable. Je pense que nous devons également nous regarder les uns les autres, en tant que communauté internationale, et nous demander si nous pourrions pas éventuellement contribuer au développement humain durable au Sahel en modifiant les disciplines et le mode de fonctionnement du système économique mondial afin que les instruments économiques et financiers soient mis au service du développement humain durable plutôt que d'entraîner sans cesse injustices et inégalités.

Pour terminer, je pense que la présente séance est utile en tant qu'elle sert à accompagner les efforts des pays de la région et de maintenir la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel à l'ordre du jour du Conseil. Pour que le débat soit plus sérieux et plus enrichissant, l'Argentine pense qu'il serait utile de pouvoir compter sur des mécanismes concrets de suivi de la mise en œuvre. Nous invitons donc le Conseil à envisager des moyens d'assurer un suivi plus efficace de cette question.

Je tiens à souligner qu'à la précédente séance du Conseil consacrée à cette question (voir S/PV.7203), nous avons dit qu'il serait important d'avoir, par exemple, des informations détaillées sur l'évolution des décaissements de la somme de 1,5 milliard de dollars promise au titre des nouveaux investissements régionaux par le Groupe de la Banque mondiale. Nous avons également proposé que, s'agissant de tous les programmes et projets mentionnés dans les rapports, nous puissions disposer de données objectives en ce qui concerne les sommes destinées à chaque objectif stratégique, au plan ou au programme mis en œuvre ou une évaluation de l'impact. Personne n'est opposé aux mécanismes de suivi. Tout le monde reconnaît qu'ils sont nécessaires. Nous sommes convaincus qu'ils sont essentiels pour pouvoir maintenir l'impulsion donnée en 2013 à l'examen de la question du Sahel et sa visibilité dans le contexte complexe de la région.

Les droits des femmes, des jeunes, des garçons et des filles ne pourront pas être garantis par des mesures minimalistes ou dispersées. Nous devons faire en sorte, en nous appuyant sur une action intégrée et une coordination stratégique, que les femmes, les enfants et les jeunes puissent tous, comme l'affirmait Amartya Sen, vivre à l'abri de la peur, de la faim et de la discrimination. Nous ne doutons pas que la bonne mise en œuvre de cette stratégie intégrée permettra de faire des progrès importants dans la suppression des causes structurelles des conflits. C'est pourquoi assurer la mise en œuvre de cette stratégie est la meilleure réponse, la plus sincère, que nous puissions apporter en faveur de la paix et de la sécurité au Sahel.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite de l'organisation de la séance d'aujourd'hui. Nous remercions également Mme Hiroute Guebre Sellassie, l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, de son exposé.

Actuellement, la situation dans la région du Sahel est dans l'ensemble stable, avec une croissance économique soutenue et des progrès constants dans la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Il existe en revanche également des problèmes multiples dans la région du Sahel, tels que la sécurité précaire, les déséquilibres de développement, la propagation du terrorisme et la menace toujours plus grave de la criminalité transnationale organisée. Le Sahel couvre une large zone, dans laquelle s'entremêlent conflits traditionnels et non traditionnels. La Chine estime que les problématiques de la région du Sahel doivent être traitées aux trois échelons national, régional et international.

Premièrement, nous devons nous concentrer sur le règlement des questions liées aux foyers de tensions régionaux. À l'heure actuelle, la situation politique et les conditions de sécurité se dégradent en Libye. Le

processus de réconciliation nationale au Mali se trouve sur une voie difficile et semée d'embûches. La transition politique au Burkina Faso est également fragile. La communauté internationale doit par conséquent prendre des mesures ciblées, dans le respect de la souveraineté des pays concernés, de façon à aider les pays de la région à faire progresser les processus politiques visant à améliorer les conditions de sécurité et à promouvoir la réconciliation nationale, en vue de désamorcer les tensions dans les points chauds et de rechercher des solutions durables.

Deuxièmement, il convient d'apporter à titre préventif un appui aux organisations régionales et sous-régionales dans leurs efforts de maintien de la paix et de la stabilité régionales. La Chine apprécie les efforts de médiation entrepris avec fruit par l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sur les questions du Mali et du Burkina Faso et elle appuie la démarche africaine de règlement des problèmes africains par les Africains.

Nous nous félicitons de la mise au point de mécanismes de sécurité collective par des organisations régionales telles que l'Union africaine et sommes favorables à la planification et à la mise en place de la force de réaction rapide en cas de crise en Afrique. Les organisations régionales africaines bénéficient d'atouts sans équivalent dans le règlement des questions africaines et méritent, en tant que telles, l'appui de la communauté internationale.

Troisièmement, la coordination et la coopération entre l'ONU et les institutions financières internationales doit être renforcée. Le manque de développement et les déséquilibres de développement figurent au nombre des causes fondamentales des conflits dans la région. Au cours de l'année écoulée, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et les dirigeants de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales se sont rendus au Sahel, et ont mobilisé une grande quantité de ressources pour les pays de la région, dont ils ont ainsi apporté une importante contribution aux processus de développement national et de réduction de la pauvreté.

Parallèlement, un nouveau modèle a été mis en place, prévoyant une coopération tripartite entre l'ONU, les institutions financières internationales et les organisations régionales, dans un effort concerté pour régler les questions liées aux foyers de tensions régionaux. Par la suite, le Secrétaire général, a également effectué un voyage avec le Président de la Banque mondiale dans la région des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique, qui a donné de bons résultats. Nous espérons que l'ONU poursuivra ce type de voyages sur place et qu'elle tirera les enseignements des expériences réussies, de façon à pouvoir continuer de promouvoir le développement économique et social des pays de la région.

Le Gouvernement chinois attache une grande importance à ses relations avec l'Afrique. Par les voies bilatérales, il s'est efforcé d'apporter de l'aide aux pays concernés de la région du Sahel. La Chine appuie également en amont les opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans des pays tels que le Mali. Nous explorons également avec l'Union africaine des moyens d'apporter un appui à la force africaine de réaction rapide en cas de crise.

La Chine est prête à continuer d'apporter sa contribution, avec le reste de la communauté internationale, en faveur du règlement des problèmes relatifs aux foyers de tensions dans la région du Sahel et à aider les pays de la région à parvenir au plus tôt à la paix, à la stabilité et à la sécurité à long terme.

M. Nibishaka (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance d'information. J'aimerais également exprimer mes remerciements à l'Envoyée spéciale, Mme Guebre Sellassie, pour le point complet qu'elle a fait sur la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

La région du Sahel reste en proie à des défis considérables, alors que le terrorisme et l'extrémisme gagnent du terrain dans la région, conséquences de la porosité des frontières et de la faiblesse des institutions. Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation alarmante que connaît le nord du Mali et par les informations faisant état d'un serment d'allégeance de Boko Haram, au Nigéria, d'Ansar Beit al-Maqdis, en Égypte, et d'Ansar al-Charia, en Libye, à l'État islamique d'Iraq et du Levant, ce qui constitue un fait inquiétant de nature à menacer davantage encore la stabilité de l'ensemble de la région.

L'instabilité, sur les plans politique et de la sécurité, de certains des pays de la région, tels que la Libye, qui s'est transformée en sanctuaire pour de nombreux groupes armés et terroristes et se trouve au bord de la guerre civile totale, risque d'entraver davantage tout progrès réel dans la région. Le chômage des jeunes, très élevé, la situation humanitaire, devenue

chronique, et les retombées de la récente épidémie d'Ebola dans la région sont autant de défis transversaux devant être traités dans le cadre d'une démarche globale et exhaustive.

Faire face à ces défis imbriqués est une tâche redoutable mais nullement impossible. Nous disposons déjà d'une méthode clairement définie, avec la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui englobe la gouvernance, la sécurité et un mécanisme de développement intégré. Le vrai défi consiste à mettre en œuvre cette stratégie et à faire en sorte qu'elle donne des résultats tangibles.

Pour cela, il faut que la mise en œuvre de la stratégie pour le Sahel soit prise en charge par les pays de la région, avec un ferme appui de la communauté internationale. Nous saluons à cet égard le déplacement effectué l'année dernière de concert par le Secrétaire général, le Président de l'Union africaine, les Présidents de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, ainsi que les représentants de l'Union européenne. En outre, il est nécessaire, premièrement, de renforcer la coordination et la synergie entre les grands partenaires régionaux et multilatéraux de façon à maximiser l'efficacité et à éviter les doubles emplois; deuxièmement, de veiller au décaissement rapide des promesses de dons, qui est d'une importance critique pour relever les défis imbriqués de la région, en développant, en particulier, la résilience et la prise en charge; troisièmement, de promouvoir la coopération transfrontalière entre le Sahel, le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest ainsi que les régions d'Afrique centrale dans la lutte contre la propagation du terrorisme; et quatrièmement, de renforcer les capacités nationales respectives en matière de sécurité ainsi que d'appuyer les efforts que déploie l'Union africaine pour mettre sur pied la Force africaine en attente.

Alors que l'échéancier du plan d'exécution de la stratégie devrait venir à expiration d'ici à 2016, nous aimerions recommander un examen de la stratégie et son adaptation en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain.

Pour terminer, le Rwanda reste déterminé à continuer d'appuyer pleinement la stratégie des Nations Unies en vue de permettre l'instauration à long terme de la paix et de la stabilité dans la région du Sahel.

M. Delattre (France) : Je remercie Madame l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel de son intervention et je tiens à lui renouveler le plein soutien de la France dans sa mission.

La stabilisation du Mali est un enjeu crucial pour le Sahel. Après avoir mobilisé l'attention et l'énergie du Conseil de sécurité depuis deux ans, le Mali entre dans une période qui peut être historique. Les négociations de paix menées à Alger réunissent les parties maliennes pour la première fois sous l'égide de l'ensemble de la communauté internationale. Je voudrais saluer à cet égard l'investissement de l'ensemble des partenaires internationaux dans ces négociations, en particulier l'Algérie et l'Organisation des Nations Unies.

Un accord de paix inclusif et réellement appliqué au Mali aurait des conséquences bénéfiques pour l'ensemble du Sahel, et au-delà. Les effets sur l'amélioration de la sécurité dans la région seraient évidents. En ce moment crucial, les Nations Unies et, plus largement, l'ensemble de la communauté internationale ont une responsabilité forte à exercer : nous devons continuer à inciter les parties maliennes à négocier dans un esprit de compromis pour conclure un accord de paix durable et inclusif.

La France est très engagée pour aider les pays du Sahel à faire face aux défis auxquels ils sont confrontés. En complément de son engagement au sein de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies, la France a revu en 2013 sa stratégie sahélo-saharienne, qu'elle avait lancée à titre national en 2008. Notre stratégie vise à définir une approche globale alliant les questions de sécurité, de gouvernance et de développement. La stratégie sahélo-saharienne française couvre la coopération de la France avec six pays : Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad.

Cette stratégie se concentre en particulier sur les quatre priorités suivantes. Premièrement, elle vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, par l'accès aux services de base, le désenclavement des espaces reculés, le maillage territorial de l'État et le développement économique durable. Deuxièmement, elle a pour but de renforcer les capacités des États pour leur donner les moyens de lutter contre le terrorisme et les grands trafics. Troisièmement, elle lutte contre la radicalisation en soutenant le développement de l'éducation et des médias. Et quatrièmement, elle entend encourager et faciliter la coopération régionale en matière de sécurité. La stratégie sahélo-saharienne française représente plus de 400 millions d'euros, soit 500 millions de dollars,

d'aide bilatérale au développement chaque année. La France met à disposition de ces pays 160 experts techniques et dans le domaine de la sécurité dans le cadre de cette stratégie.

L'opération militaire française Barkhane représente la contribution de la France à la lutte contre le terrorisme et à l'amélioration de la sécurité au Sahel. L'opération Barkhane a été lancée le 1er août de cette année à la demande de cinq pays du Sahel et en étroite collaboration avec eux. Elle mobilise plus de 3000 soldats, d'importants moyens aériens et plusieurs centaines de véhicules.

L'opération Barkhane adopte une dimension régionale pour faire face à la circulation des groupes terroristes dans le Sahel. Elle vise deux objectifs. Le premier tout d'abord est de lutter contre la menace terroriste au niveau régional. Dans la nuit d'hier à aujourd'hui, au cours d'une opération près de Gao, les forces françaises ont neutralisé l'un des principaux chefs terroristes au Sahel. Ancien chef militaire du Mouvement pour l'unité et le jihad en Afrique de l'Ouest, cet individu était responsable de plusieurs prises d'otages et assassinats. Le deuxième objectif est ensuite de contribuer à développer les capacités des États du Sahel en matière de sécurité.

La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel doit aider l'ensemble des acteurs à coordonner leurs efforts en faveur du Sahel. La diversité des initiatives sur le Sahel – ONU, Union européenne, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, Banque mondiale, Union africaine – est le signe d'une forte mobilisation de la communauté internationale. Je salue à cet égard la création du G-5 Sahel, qui vise à coordonner les efforts des principaux pays concernés.

Pour être efficaces, il est important que ces stratégies soient coordonnées. Dans ce contexte, la Plateforme ministérielle de coordination des stratégies Sahel mise en place à l'occasion de la visite du Secrétaire général au Sahel en novembre 2013 est un cadre unique. Cette plateforme, présidée aujourd'hui par le Mali, est la seule instance qui réunit tous les États d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, ainsi que les organisations internationales et régionales concernées. Je salue les efforts de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour faire converger les efforts régionaux et internationaux en faveur du Sahel. Je salue en particulier le renforcement de la coopération entre la Plateforme ministérielle de coordination et le G-5 Sahel.

La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel doit déboucher sur des projets concrets dans tous les domaines. Dans le domaine de la gouvernance, l'année prochaine sera marquée par un nombre important d'élections au Sahel et en Afrique de l'Ouest. L'ONU a pour mission d'aider les États qui le souhaitent à organiser ces échéances de manière transparente et crédible.

À l'occasion du quinzième Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu les 29 et 30 novembre derniers à Dakar, le Président François Hollande a salué le courage du peuple burkinabé au cours des dernières semaines. Son exemple démontre que ce sont les peuples qui doivent décider de leur avenir. Nous espérons que les Burkinabé sauront désormais maîtriser ce processus de transition, faire en sorte que la réconciliation vienne et que des élections libres et transparentes soient organisées dans un délai d'un an.

Dans le domaine de la sécurité, le Secrétaire général a rappelé que les attaques terroristes au Maghreb et au Sahel ont progressé de 60 % en 2013 par rapport à 2012. L'ONU a vocation à aider les États de la région et les organisations africaines à renforcer leur coopération pour lutter contre le terrorisme. Nous soutenons l'opérationnalisation de ces initiatives, dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité.

Enfin, dans les domaines humanitaire et du développement, en 2014, on estime à plus de 20 millions le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire dans la région. Cinq millions d'enfants sont menacés par un risque de malnutrition grave. Le développement des espaces désertiques doit être un axe majeur des efforts de la communauté internationale. Sur l'ensemble de ces dossiers, elle peut compter sur l'engagement résolu de la France.

Mme Jakubonė (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, Mme Hiroute Guebre Sellassie, de son exposé sur les progrès dans la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Je tiens aussi à saluer le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) pour les efforts dévoués qu'il déploie dans la région.

Nous sommes encouragés de voir que l'ONU, ainsi que l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont mis au point des stratégies intégrées pour s'attaquer aux multiples défis qui se posent au Sahel. Ces stratégies doivent être

mises en œuvre de manière coordonnée pour avoir le plus d'effet possible sur la sécurité, la gouvernance et la résilience des pays de la région du Sahel. Renforcer la coordination et accroître la coopération entre et avec les pays de la région, ainsi qu'entre toutes les différentes parties prenantes, demeure un élément déterminant. La troisième réunion de la Plateforme ministérielle de coordination des stratégies Sahel, organisée le 18 novembre à Bamako, a représenté un nouveau pas en avant à cet égard.

De son côté, l'Union européenne est très active au Sahel et, compte tenu des évolutions importantes survenues ces derniers mois, elle met actuellement à jour son approche stratégique. Les efforts considérables déployés par l'Union européenne sont axés sur le renforcement de la réforme du secteur de la sécurité grâce en particulier à la Mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali) et à ses missions civiles, à savoir les Missions EUCAP Sahel pour le renforcement des capacités déployées au Niger et plus récemment au Mali. Mon pays continue de contribuer à ces efforts, dans le cadre de la Mission EUTM Mali.

Depuis juin dernier, date à laquelle l'Envoyée spéciale du Secrétaire général, Mme Guebre Sellassie, fit un premier exposé au Conseil (voir S/PV.7203), il y a eu une nouvelle détérioration de la situation sur les plans politique, humanitaire et de la sécurité dans la région du Sahel. Les problèmes humanitaires et de développement, ainsi que les effets néfastes des changements climatiques et le danger que représente l'épidémie d'Ebola, sont autant de menaces importantes. Plus de 24 millions de personnes sont menacées d'insécurité alimentaire, 6 millions d'enfants sont victimes de malnutrition et au moins 3,3 millions de personnes sont déplacées. Le taux de chômage est élevé et les populations, en particulier les jeunes, risquent d'être recrutées par les groupes terroristes. La circulation et la trop grande disponibilité des armes illicites entraînent la poursuite de la violence, perturbant et détruisant la vie des civils et alimentant les violations des droits de l'homme.

Le fléau du terrorisme demeure une menace majeure dans tout le Sahel. La faiblesse de la gouvernance, la porosité des frontières, la criminalité transfrontières organisée et l'essor des groupes terroristes, en particulier Boko Haram, sont autant de problèmes urgents qui risquent de déstabiliser davantage la région. Le récent attentat qui a visé la grande mosquée de Kano au Nigéria a fait des dizaines de morts et de blessés parmi la population civile innocente. Ces derniers mois, les attaques terroristes dans tout le nord du Mali ont également coûté de nombreuses vies humaines, y compris parmi les soldats de la paix des Nations Unies. Les activités d'Al-Qaida au Maghreb islamique et d'autres groupes terroristes présents dans le Sahel étant de plus en plus financées par le trafic de drogue et la contrebande, le lien entre trafic de drogue et terrorisme au Sahel représente une tendance de plus en plus inquiétante.

Ce sont là des défis immenses pour la région, qui exigent des ripostes complexes et bien coordonnées ainsi qu'un engagement systématique des organisations régionales et sous-régionales, de l'ONU et de la communauté internationale dans son ensemble. Il sera notamment capital de resserrer la coopération et la coordination dans les domaines du renseignement et du partage de l'information, de renforcer les mécanismes en place, en particulier l'Unité de centralisation du renseignement et de liaison du Sahel, et d'organiser régulièrement des réunions des chefs des services de renseignement et de sécurité des pays de la région sahélo-saharienne, pour intensifier les efforts visant à enrayer l'expansion de la menace terroriste.

Il est indispensable que le dispositif antiterroriste des Nations Unies, en conjonction avec les efforts des autres organisations internationales compétentes, continue d'apporter une assistance ciblée aux pays de la région, en fonction de leurs besoins. Il importe également que les pays de la région du Sahel accroissent leurs efforts collectifs et individuels face aux menaces transfrontières posées à la sécurité, en renforçant notamment les contrôles aux frontières et en endiguant l'afflux d'armes, ainsi que la circulation de groupes armés illégaux dans la région. Nous saluons l'engagement pris par l'Union africaine et ses partenaires régionaux de renforcer les mécanismes pertinents, y compris le Processus de Nouakchott sur la coopération en matière de sécurité dans toute la région du Sahel, et d'appuyer les efforts du G-5 Sahel.

La crise au Mali touche le Sahel tout entier et ne pourra être réglée qu'au travers d'un processus de paix global, transparent et inclusif. Il est regrettable que les négociations en cours à Alger n'aient pas encore abouti à un accord de paix durable. Tout nouveau retard dans la conclusion d'un tel accord ne fera qu'aggraver les conditions de sécurité dans le nord du Mali et, en fin de compte, dans la région. L'ONU, les médiateurs régionaux et la communauté internationale doivent

indiquer clairement et fermement que le processus d'Alger doit mener à une paix durable, en fonction des paramètres définis et dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Mali.

Tant que la situation en Libye reste difficile, il faut intensifier les efforts en vue de trouver une solution politique en amenant toutes les parties à la table des négociations et en mettant fin aux tueries et aux divisions qui affligent le pays. En l'absence de progrès sur les plans politique et de la sécurité, la Libye risque de se transformer en un nouveau foyer d'extrémisme radical et de terrorisme dont les conséquences seraient des plus graves pour l'ensemble de la région.

Ma délégation salue les efforts conjoints menées par l'ONU, l'Union africaine et la CEDEAO au Burkina Faso, lesquels ont donné lieu à la signature d'une charte de transition et à la nomination du Président civil de la transition. Nous resterons vigilants face à la situation politique du pays et à la transition vers les élections de novembre 2015.

Un plan de mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel axée sur la gouvernance, la sécurité et la résilience a été mis au point. Il est désormais indispensable de veiller à ce qu'il soit rapidement concrétisé par le biais d'activités cohérentes et systématiques sur le terrain et l'obtention de résultats tangibles qui garantissent le véritable développement durable de la région et profitent à l'ensemble de sa population.

M. Oh Joon (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Hiroute Guebre Sellassie, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, de son exposé.

Depuis la visite conjointe de haut niveau dans la région du Sahel menée par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, en novembre de l'année dernière, la communauté internationale a renforcé ses engagements politiques et ses ressources afin de répondre à une multitude de menaces qui pèsent sur le Sahel. Les pays de la région et leurs partenaires ont également renforcé leur coopération et la coordination de leurs activités. Toutefois, la région du Sahel reste confrontée à des défis persistants dans les secteurs de la sécurité, politique et humanitaire. Du fait de la porosité des frontières et de l'instabilité politique, la criminalité transnationale organisée a le champ libre pour se livrer au trafic d'armes et de drogues notamment, et les groupes terroristes trouvent facilement des sanctuaires. C'est pourquoi nous pensons que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel joue un rôle fondamental face à ces problèmes multiformes.

Je souhaiterais faire quelques observations sur la mise en œuvre de cette stratégie. Premièrement, pour ce qui est de la sécurité, le renforcement des capacités en matière de sécurité et de la coopération dans le domaine de la sécurité régionale est d'une importance capitale. L'aggravation des menaces dans le Sahel, notamment celles émanant de la situation précaire dans le nord du Mali et l'impact de Boko Haram sur toute la région ne font qu'exacerber la vulnérabilité de cette région. Face à ces défis, il faut renforcer les contrôles aux frontières et la coopération dans la lutte antiterroriste. À cet effet, nous prenons note des efforts conjoints déployés récemment par le Nigéria et ses voisins, le Bénin, le Cameroun, le Tchad et le Niger dans le cadre de la Commission du bassin du lac Tchad. Nous rappelons également qu'une réunion sur la question de Boko Haram s'est tenue à Abuja en septembre dernier. Nous sommes favorables à une coopération plus efficace dans le domaine de la coopération, y compris le partage de l'information et l'organisation de patrouilles conjointes entre les pays de la région.

Deuxièmement, s'agissant de la résilience, il est impératif, pour instaurer une stabilité et une paix durables dans la région, de remédier aux problèmes chroniques tels que la dégradation générale de l'environnement, l'insécurité alimentaire et le manque de perspectives pour les jeunes. Nous sommes particulièrement préoccupés par les déplacements croissants de population provoqués par les extrémistes, comme on l'a vu avec les quelque 1,5 million de personnes qui ont fui Boko Haram. Au Sahel, des millions de personnes sont exposées à l'insécurité alimentaire, dont des enfants souffrant de malnutrition aiguë. Il faut chercher des solutions à long terme et de longue haleine à cette crise humanitaire afin de traiter des causes profondes de l'instabilité dans la région.

Enfin, il faut améliorer la cohérence et la coordination des diverses initiatives mises en place au Sahel. Il faut éviter les doubles emplois et prioriser les ressources afin d'assurer que l'assistance fournie au Sahel soit la plus efficace et efficiente possible. Nous prenons note des efforts déployés par le G-5 Sahel pour veiller à la coordination avec l'ONU, notamment en tenant une réunion de la Plateforme ministérielle de coordination à Bamako le mois dernier. Nous attendons

avec intérêt la poursuite de cette coordination grâce au rôle central de cette plateforme.

La communauté internationale doit rester déterminée à promouvoir la bonne gouvernance, à améliorer la sécurité et à mettre en œuvre des plans à long terme pour la résilience de la région du Sahel. La République de Corée continuera d'appuyer ces efforts en faveur de la paix et du développement dans cette région.

Le Président : Je vais à présent faire une déclaration à titre national.

Je remercie, à mon tour, Mme Hiroute Guebre Sellassie, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, de sa présentation, et la félicite pour son leadership.

Face à la situation de la région du Sahel, caractérisée par des défis multiformes, la réaction de la communauté internationale ne s'est pas fait attendre. Suite à la visite de haut niveau effectuée par le Secrétaire général de l'ONU dans la région en 2013, des ressources importantes ont été mobilisées afin de promouvoir des projets en faveur de la paix, de la stabilité et du développement. Nous saluons à cet égard la contribution de 8,25 milliards de dollars mobilisés pour financer des projets en vue de stimuler la croissance et d'éliminer la pauvreté, telle que publiée dans le rapport du Secrétaire général (S/2014/542) du 24 juillet 2014 relatif aux conflits et à la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique.

Nous soulignons que le sous-développement, notamment le chômage des jeunes, fait le lit du terrorisme et de la criminalité, et nous réaffirmons à cet égard que la paix, la stabilité, la sécurité et le développement vont de pair. Le Tchad prend note de la troisième réunion de la Plateforme ministérielle de coordination des stratégies Sahel, tenue à Bamako le 18 novembre dernier. Le Tchad condamne fermement les actes terroristes, notamment les attaques contre les attaques de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et leurs installations. Nous comptons sur les autorités maliennes pour mener des investigations et traduire les auteurs de ces actes terroristes en justice.

Nous encourageons l'Envoyée spéciale à continuer de mettre l'accent sur la coordination de différentes initiatives en faveur du Sahel, et de prêter une oreille attentive aux priorités des pays de la région, notamment le Groupe de cinq pays du Sahel. Nous demeurons confiants que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui a suscité tant d'espoir, ne tardera pas à impacter les pays de la région dans le domaine du développement socioéconomique, de la gouvernance et de la sécurité.

Nous demeurons confiants que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui a suscité tant d'espoir, ne tardera pas à avoir un effet pour les pays de la région dans les domaines du développement socioéconomique, de la gouvernance et de la sécurité. Il est urgent que le Conseil de sécurité règle en priorité les conflits dans la région, notamment en Libye et dans le nord du Mali.

Par ailleurs, il importe également de faire face aux agissements du groupe terroriste Boko Haram, qui menacent dangereusement la paix et la sécurité au Sahel, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. À cet égard, nous appelons à un appui multiforme en faveur des initiatives telles que le Processus de Nouakchott, le Groupe de cinq pays du Sahel et la Force spéciale mixte multinationale de la Commission du bassin du lac Tchad. Le salut des pays de la région réside dans le renforcement de la coopération et de la coordination en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale. C'est à ce prix qu'ils pourront instaurer la paix et la sécurité, gage du développement.

Pour finir, conformément à la déclaration présidentielle S/PRST/2014/17, du 27 août 2014, nous demandons au Secrétariat de l'ONU de renforcer les échanges d'informations avec les pays de la région à travers leur représentation à New York, afin de mieux assurer le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie.

À la suite des autres délégations, je voudrais juste poser une question à l'Envoyée spéciale du Secrétaire général. Étant donné la détérioration de plus en plus inquiétante de la situation sur le plan de la sécurité, comment la Stratégie pourrait-elle aider à l'opérationnalisation des initiatives ci-dessus citées afin de renforcer la coopération et la coordination entre les pays de la région en matière de sécurité?

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole à Mme Guebre Sellassie pour qu'elle réponde aux observations et questions posées par les délégations.

Mme Guebre Sellassie (*parle en anglais*) : Pour répondre à la première question – savoir si les partenaires à l'œuvre au Sahel ont réussi à faire tomber

les barrières institutionnelles et à travailler ensemble –, j'ai, au cours de mon exposé aujourd'hui, donné quelques exemples de programmation conjointe et de partenariats au Sahel : le partenariat entre la Banque mondiale et l'ONU, le partenariat entre l'ONU et l'Union européenne, et le partenariat entre l'ONU et l'Union africaine. Bien sûr, à mesure que nous renforçons notre mécanisme de coordination, comme cela a été le cas en novembre à l'occasion de la dernière réunion de la Plateforme ministérielle de coordination pour le Sahel, nous espérons obtenir un partenariat renforcé entre les parties.

Pour ce qui est de savoir en quoi le mandat du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel se démarque de celui du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), mon bureau a pour mandat de faciliter la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, laquelle est un outil mis en place pour lutter contre les causes profondes, structurelles et systémiques, de l'instabilité au Sahel. Ce travail passe par une analyse et une programmation régionales. Je coordonne les efforts déployés par tout le système des Nations Unies au Sahel. L'UNOWA représente la réponse de l'ONU face aux crises, sur le plan de la diplomatie préventive, alors que mon bureau a pour tâche de s'attaquer aux causes profondes au moyen d'une programmation à moyen et long terme. La zone géographique est également légèrement différente : le Sahel inclut une partie de l'Afrique de l'Ouest, mais va au-delà de cette région. Ce ne sont là que quelques-unes des différences entre nos rôles.

(*l'oratrice poursuit en français*)

Sur la question de savoir dans quelle mesure le rapprochement entre la Plateforme ministérielle de coordination et le Groupe de cinq pays du Sahel (G-5 Sahel) pourrait permettre de relever les défis au Sahel, je voudrais simplement dire que, durant la deuxième réunion ministérielle de la Plateforme, les participants à la réunion avaient demandé au Mali de se mettre en contact avec le G-5 Sahel et d'inviter ce dernier à la troisième réunion de la Plateforme, parce qu'il fallait un peu plus de clarté concernant le rôle de ces deux mécanismes. Il est clair pour tout le monde aujourd'hui, surtout après la participation du Secrétaire permanent par intérim du G-5 Sahel à la troisième réunion ministérielle de la Plateforme de coordination qui s'est tenue à Bamako le mois dernier, que le G-5 Sahel est en fait une initiative des cinq pays prioritaires de la région pour prendre en main leur destin, mais également un mécanisme de coopération entre eux pour définir et élaborer des programmes en commun. Les rôles sont donc clairs. La Plateforme de coordination est un pôle qui coordonne les efforts de tous les partenaires et qui réunit les partenaires et les pays de la région, non seulement les pays du Sahel mais aussi du Maghreb et certains pays de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest. Le fait que ce rapprochement ait eu lieu et le fait que le G-5 Sahel soit aujourd'hui membre de la Plateforme de coordination a clarifié les rôles et je pense que cette clarification facilitera le travail sur le terrain.

(*l'oratrice reprend en anglais*)

Concernant la dernière question – comment la Stratégie pourrait-elle renforcer la coopération régionale étant donné la détérioration de la situation en matière de sécurité – tel est précisément l'objet de mon bureau. Comme les membres l'ont vu, depuis le début, ce que nous nous efforçons de faire, c' est de renforcer la coordination entre les partenaires et la coopération entre les pays de la région. C'est la voie que nous allons suivre dans les mois qui viennent. Mais il nous incombe également d'attirer l'attention de toutes les parties concernées lorsqu'une situation connexe qui n'est pas suffisamment suivie – comme celle qui règne en Libye ou la régionalisation du phénomène Boko Haram –, a des répercussions sur le Sahel. Il nous revient d'appeler l'attention de toutes les parties concernées sur ces situations. Je crois donc que la sensibilisation et la programmation permettront de renforcer l'opérationnalisation de la coopération régionale au Sahel.

Le Président : Je remercie Mme Guebre Sellassie pour les précisions apportées aux questions posées.

Je vais maintenant m'exprimer en ma qualité de représentant du Tchad.

Ma question ne se limitait pas uniquement à la coopération.

Quand j'ai demandé comment la Stratégie pourrait coordonner toutes les différentes initiatives à travers l'initiative, je vise à vrai dire le Processus Nouakchott, le Groupe de cinq pays du Sahel, la Plateforme de coordination pour le Sahel et, notamment, la Force spéciale mixte multinationale pour la Commission du bassin du lac Tchad. Effectivement, toutes ces initiatives concourent au même objectif, qui est certainement de lutter contre le terrorisme et de réduire l'insécurité,

et c'est un peu l'objet de la Stratégie. Je voulais donc juste savoir si l'Envoyée spéciale avait une approche de nature à rapprocher toutes ces initiatives et à canaliser les énergies. Mais je ne tiens pas à ce qu'elle me réponde maintenant, en public. On peut échanger, si elle veut, après la réunion.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à midi.